

Communiqué de presse
Paris, le 30 mai 2012

FIN DE VIE

Le Groupe National de Concertation sur la Fin de Vie, propose au Gouvernement que soit organisé un débat public sur la fin de vie

- Une démarche portée par un ensemble d'acteurs citoyens, associatifs et soignants
- en écho avec la proposition 21 du Président de la République François Hollande
- dans une volonté de concertation nationale sur la fin de vie

Paris, le 30 mai 2012

Sensibiliser la société aux véritables enjeux de la fin de vie

Le Groupe National de Concertation sur la Fin de Vie (GNCFV), constitué le 9 mai 2012, propose au gouvernement l'organisation d'un débat public (Etats Généraux) sur la fin de vie, organisé sous l'égide du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) conformément à la loi relative à la bioéthique du 7 juillet 2011¹.

Le **GNCFV** réunit associations et instances impliquées au quotidien, sur le terrain, dans le champ de la fin de vie et de l'éthique des pratiques du soin. Il entend ainsi apporter une contribution active et participative aux débats législatifs qui s'annoncent sur la fin de vie.

Fort de la mobilisation de plusieurs dizaines de milliers d'adhérents à l'échelle nationale, le GNCFV, souhaite **sensibiliser la société aux véritables enjeux de la fin de vie**. Les réalités humaines et sociales de la fin de vie dans un contexte souvent médicalisé **ne sauraient** se limiter à la seule question de la légalisation de l'euthanasie telle qu'annoncée la proposition 21 du programme de François Hollande : *« que toute personne majeure en phase avancée ou terminale d'une maladie incurable, provoquant une souffrance physique ou psychique insupportable, et qui ne peut être apaisée, puisse demander, dans des conditions précises et strictes, à bénéficier d'une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité. »*

¹ Reprise dans l'article L1412-1-1 du Code de la santé publique : « Tout projet de réforme sur les problèmes éthiques et les questions de société soulevés par les progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé doit être précédé d'un débat public sous forme d'états généraux. Ceux-ci sont organisés à l'initiative du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, après consultation des commissions parlementaires permanentes compétentes et de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

« A la suite du débat public, le comité établit un rapport qu'il présente devant l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, qui procède à son évaluation. »

Pour un débat démocratique

Dans une perspective résolument démocratique le CNCFV souhaite ainsi contribuer au véritable débat qui s'impose désormais au sein de la société, au-delà des clivages idéologiques, pour une concertation indispensable, pluraliste et responsable.

Ces Etats Généraux offrent l'opportunité d'un partage des points de vue et des expériences dans le cadre rigoureux de débats publics. Notre société éprouve l'urgent besoin autant d'une solidarité concrète auprès des personnes atteintes de maladies graves ou de handicaps sévères, que d'une meilleure compréhension de la portée des engagements auprès de la personne en fin de vie.

Un groupe de travail a été constitué pour identifier les différents thèmes justifiant une approche publique concertée.

Le GNCFV rassemble à ce jour : ASP Fondatrice, Collectif Plus digne la vie, Fédération JALMALV, Fédération UNASP, Fédération Vivre son deuil, Fonds pour les soins palliatifs, Les Petits frères des pauvres, Poissons Roses, Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP), SOS Fin de vie, Vivre son deuil IDF.

Son secrétariat général est assuré par Sylvain Pourchet.

Contact presse :
Gaëlle Legris – 05 62 73 54 59 – 06 86 72 13 99
g.legris@31eme.com